

Exécutoire le 29/07/2026



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 27 Votants : 28	Séance du 29 juin 2026
Date de la convocation : 23 juin 2026	
Delib20260813	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. GUILLEMIN Jean-Marie, Mme OBLIN-POMMIER Sophie, M. LIZORET Didier, Mme MOREL Fabienne, M. MZARI-ROSSI Mustapha, Mme GERME Isabelle, M. LANGRAND Bertrand, M. JUNQUA Pierre, Mme COUTURE Claude, Mme BOUCHER Sylvie, Mme ARANDA Anne-Marie, , Mme VAUTIER Sylvie, Mme GUIBERT Ginette, M. NENARD Cyril, Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline, M. DELAGE Valéry, M. TIHY Patrice, Mme LEVILLAIN Véronique, M. PIERRE Jérôme, M. GUINEHEUX Damien, Mme MARCIENNE Emmanuelle , M. GROULD Yohann, Mme HAIZE-DUVAL Sandrine, Mme HALBOUT Émilie, M. LECHEVALIER François, M. CHAFFOTEC Brian, M. DEKEYSER Matthieu.

Pouvoir :

M. ROSE Hervé à M. LIZORET Didier

Absente excusée :

Mme LOPEZ Rachel

Secrétaire : Mme ARANDA Anne-Marie

Exécutoire le 29/07/2026

Delib20260813**OBJET : Communauté Urbaine Caen la mer - Désignation d'un représentant suppléant du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 30 mars 2026, il avait été désigné en qualité de représentant titulaire de la Commune à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté Urbaine Caen la mer.

Il apparaît que désormais il convient de désigner un représentant suppléant.

Monsieur le Maire invite ses collègues à procéder à l'élection d'un représentant suppléant du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté Urbaine Caen la mer.

M. Bertrand LANGRAND fait acte de candidature.

Le scrutin a lieu à bulletin secret et donne les résultats suivants :

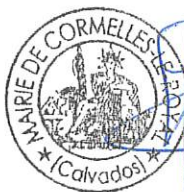
▪ Nombre de votants	28
▪ Bulletins blancs ou nuls	0
▪ Suffrages exprimés	28
▪ Majorité absolue	15

M. Bertrand LANGRAND ayant obtenu 28 voix, soit la majorité absolue des suffrages exprimés, est désigné représentant suppléant du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté Urbaine Caen la mer.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cornelles le Royal, le 6 juillet 2026

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN